Françoise Héritier

Notice Biographique

Laurent BARRY

Maitre de conférences - École des Hautes Études en Sciences Sociales,
Laboratoire d'Anthropologie Sociale (Collège de France)

Résumé : Après avoir succédé à Claude Lévi-Strauss au Collège de France, Françoise Héritier va poursuivre certaines des thématiques de son mentor en particulier par ses travaux sur les systèmes de parenté semi-complexes et sur la prohibition de l'inceste vue par le prisme du concept qu'elle inventa « d'inceste du deuxième type ». Elle développera aussi nombre de thématiques originales, en particulier celles liées à la symbolique du corps et de ses éléments mais également au traitement social différencié du genre reposant selon elle sur ce qu'elle décrira comme la « valence différentielle des sexes ».

Mots-clés : alliance, parenté, corps, valence différentielle des sexes, inceste du second type

Née en 1933 à Veauche dans le département de la Loire, Françoise Héritier va poursuivre ses études à Paris, d'abord au Lycée Racine, puis à Fénelon en Hypokhâgne. Elle entamera par la suite un cursus universitaire en histoire puis en géographie, lequel ne présageait pas *a priori* de sa future vocation ethnologique.

Cette dernière orientation elle va en effet la prendre un peu plus tard, à la suite d'un séminaire donné par Claude Lévi-Strauss auquel elle assista et qui abordait la question de la parenté à plaisanterie à Fidji. Fascinée tant par les raisonnements du célèbre structuraliste que par l'originalité du sujet, elle se décidera à suivre ses pas en reprenant à son compte son questionnement sur les systèmes de parenté, question qu'elle explorera toute sa carrière durant. Plutôt que pour l'Amazonie amérindienne comme son illustre prédécesseur, elle optera pour les terres d'Afrique pour mener ses futures enquêtes ethnographiques.

En 1957, elle parvient ainsi à obtenir l'aval de Claude Lévi-Strauss pour joindre une mission collective en Haute-Volta (actuel Burkina Faso) au côté de l'ethnologue afri-

caniste Michel Izard, devenu entretemps son époux (elle en divorcera quelques années plus tard pour épouser Marc Augé, un autre ethnologue africaniste).

Ses enquêtes de terrains porteront tout d'abord sur la société pana, à laquelle elle consacrera sa première monographie (Héritier, 1958), puis sur la société samo qui restera son terrain de référence pour la suite de son parcours académique.

Entrée au CNRS dès 1967 (elle obtiendra en 1978 la médaille d'argent du CNRS pour ses recherches sur les systèmes semi-complexes), elle devient directrice d'Étude à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (Paris) en 1980.

Remarquée et fortement soutenu par Claude Lévi-Strauss – qui dira d'elle, *O tempora ! O mores !*, qu'elle avait « un cerveau d'homme » – c'est à cette période qu'elle décide, suivant en cela les recommandations insistantes de son mentor (com. perso.) de réunir ses réflexions dans un premier ouvrage théorique – *l'exercice de la parenté* (1981) –, afin de pouvoir postuler au Collège de France. Cette stratégie s'avérera payante car dès 1983 elle va obtenir la chaire d'Étude comparée des sociétés africaines, devenant la seconde femme, après Jacqueline de Romilly, à être admise comme professeure au sein de ce prestigieux cénacle qui était alors – et qui demeure encore de nos jours – très majoritairement masculin.

1 Aux marges du structuralisme

Avec ce premier court mais dense essai, Françoise Héritier va parvenir à renouveler en profondeur la perspective que les anthropologues et plus généralement les sciences humaines et sociales ont alors des études sur la parenté.

En effet, pour la première fois depuis des décennies, un ouvrage théorique sur la parenté n'est ni pour ni contre le structuralisme, mais, pourrait-on dire, au-delà. Car, pour paraphraser la réponse que fit naguère Pierre-Simon de Laplace à Napoléon, il n'a « pas besoin de cette hypothèse ».

Certes Françoise Héritier y rend hommage à Claude Lévi-Strauss. Mais, dans le même temps, le traitement qu'elle propose dans cet ouvrage – et dans plusieurs autres par la suite qui seront eux aussi consacrés à la question des « systèmes complexes » (Héritier, 1990-1993) – ne doit presque rien à l'inspiration de son mentor. La question centrale des échanges matrimoniaux par exemple – qui sont au cœur de la réflexion lévi-straussienne sur la parenté – n'y est abordée que dans quelques lignes relativement détachées du reste de la démonstration de l'ouvrage.

Ces systèmes d'alliance dits « semi-complexes » qu'elle étudie ici à partir de l'exemple ethnographique samo, étaient jusqu'alors considérés par Claude Lévi-Strauss (à qui l'on doit l'expression utilisée pour les désigner) et ses disciples comme présentant une forme hybride, intermédiaire, entre les « systèmes élémentaires » de parenté caractérisés par des mariages prescrits ou du moins préférentiels entre consanguins proches et les systèmes dits « complexes » qui posent des interdits matrimoniaux comme tous les systèmes de parenté, mais sans les accompagner de prescriptions ou de préférences matrimoniales particulières.

Published in : Teixeira, Maria ; VITI, Fabio (dir.), *Les butoirs de la pensée. Corps et parenté : Hommage à Françoise Héritier*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004420, doi : 10.17184/eac.9782813004420

Or, Françoise Héritier va mettre en exergue le fait que ces systèmes d'alliances, tout en reposant sur des interdictions incestueuses extrêmement larges, renouent pourtant avec un aspect de la logique « élémentaire » en privilégiant le mariage juste « à la limite de l'interdit », par le biais de circuits matrimoniaux longs qu'elle appellera des « bouclages dans la consanguinité ». Elle développe ainsi dans cet ouvrage une approche parallèle à celle que certaines ethnologues européanistes (Françoise Zonabend, Yvonne Verdier, Tina Jolas) avaient déjà privilégiée en identifiant des phénomènes de bouclages « au plus proche de l'interdit » dans le cadre des systèmes complexes.

Les systèmes semi-complexes, tout en s'apparentant donc formellement sous certains aspects aux « structures élémentaires » (par leur recherche de bouclages consanguins), s'en détachent pourtant sur d'autres critères essentiels, en particulier en ce que l'on n'y distingue pas « d'échanges » matrimoniaux récurrents entre des « groupes alliés », idée qui, depuis la publication des *Structures Élémentaires de la Parenté* de Claude Lévi-Strauss en 1949, monopolisait pourtant le devant de la scène des études anthropologique sur la parenté. En effet, les unions qui y sont pratiquées et les « dons d'épouses » – pour reprendre la phraséologie structuraliste – n'y entraine pas de contre-don matrimonial à court ou à moyen terme de la part du groupe récipiendaire. Ils s'émancipent ainsi de la logique de la « théorie de l'échange » de Claude Lévi-Strauss qui décrit le fonctionnement des systèmes matrimoniaux comme une série de dons et contre-dons de femmes ayant pour objet à long terme le maintien des échanges matrimoniaux et sociaux entre groupes distincts et donc, dans une logique comparable à la formulation économique hobbesienne, la prévention des conflits et de la « guerre de tous contre tous ».

Ici, il n'y a aucun retour espéré et les mariages n'initient donc aucun cycle d'échange régulier entre les communautés. De ce fait, si ces unions propres aux systèmes semi-complexes ne contredisent pas en tant que telles une possible logique de l'échange qui peut s'y associer, ils répondent visiblement eux-mêmes à une logique « autre » : pas totalement incompatible avec une logique structuraliste, mais qui ne la corrobore pas et la côtoie plutôt.

Or, cette « autre » manière subreptice d'aborder les phénomènes de parenté aux marges du structuralisme dominant à l'heure où Françoise Héritier écrit, ce « juste ailleurs » et l'émancipation progressive mais bien réelle de la pensée de cette auteure vis-à-vis de celles de ses prédécesseurs, ne va pas s'arrêter, tant s'en faut, à l'étude des systèmes matrimoniaux.

2 La valence différentielle des sexes

Car, si ce premier essai conserve un caractère assez technique et parfois quelque peu austère, ce qui lui vaudra certes l'estime de ses pairs mais dans le même temps une diffusion assez confidentielle, il introduit déjà plusieurs concepts qui, plus largement développés par Françoise Héritier par la suite, toucheront, quelques années plus tard, un auditoire bien plus large.

L'un de ces concepts parmi les plus connus est celui de la « valence différentielle des sexes ».

Published in : Teixeira, Maria ; VITI, Fabio (dir.), *Les butoirs de la pensée. Corps et parenté : Hommage à Françoise Héritier*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004420, doi : 10.17184/eac.9782813004420

Si cela est peu connu, il voit en fait le jour dès *L'exercice de la parenté* où Françoise Héritier l'aborde sous un angle technique : celui des terminologies de parenté, autrement dit dans l'étude des différentes manières dont les sociétés humaines nomment leurs parents (consanguins et alliés).

En effet, elle remarque une asymétrie dans le traitement d'un certain type de nomenclatures de parenté dites « Crow-Omaha » laquelle met en avant une perception androcentrée valorisant le genre masculin dans la relation de germanité.

Pour résumer très succinctement la logique des terminologies Crow-Omaha, il s'agit de nomenclatures le plus souvent attachées à un mode de filiation unilinéaire dominant (matrilinéaire pour les terminologies Crow et patrilinéaire pour les terminologies Omaha) où les enfants de l'un des deux sexes seront terminologiquement « abaissés » à la génération inférieure à celle des enfants de l'autre sexe. Par exemple, dans certaines terminologies crow un homme appellera « père » et « sœur de père » les enfants de la sœur de son père, alors que dans une terminologie omaha ce sera les enfants du frère de la mère qui seront désignés comme « frère de mère » ou comme « mère » selon leur genre respectif, voire comme « grands-parents maternels » dans les formes dites « fortes » de ces équations terminologiques.

Or, ce phénomène de « pliure » générationnelle, communément désigné sous l'expression de « règle de projection oblique » (*skewing rule*) se produit, selon les « sous-types » de terminologies crow-omaha (on distingue quatre sous-types pour chacune de ces terminologies), sur un ensemble plus ou moins important d'apparentés et la projection générationnelle y est plus ou moins importante (portant sur deux générations ou plus dans les sous-types « forts » IV).

Françoise Héritier remarque alors que si cette logique de projection oblique est pleinement développée dans les terminologies omaha où ce sont les sœurs et leurs enfants qui sont ramenés à une génération inférieure (un homme désignant par exemple ses neveux et nièces utérin en tant que « petits-enfants »), le phénomène est rarement aussi poussé dans le cas des terminologies crow où la logique qui voudrait que les hommes et leurs progénitures soient des « cadets » par rapport aux femmes et à leurs descendance est rarement (jamais selon Françoise Héritier) poussée à son terme.

Pour prendre un exemple simple, si dans certaines sociétés à terminologie omaha un homme désigne sa sœur comme sa « cadette » quel que soit son âge relatif, il n'existe pas a contrario, selon Françoise Héritier (même si ce dernier point reste sujet à caution) de sociétés où les hommes sont considérés terminologiquement comme les « cadets » de leurs sœurs ; il n'y a donc jamais, selon Françoise Héritier, de forte minoration du genre masculin au profit du genre féminin.

Dans le simple traitement linguistique de faits aussi élémentaires que les termes de parenté nous décelons ainsi une première asymétrie de genre qui valorise la sphère masculine.

De ceci, Françoise Héritier va déduire l'existence d'une véritable impasse cognitive – qu'elle désignera sous l'expression de « valence différentielle des sexes » – qui empêcherait les sociétés humaines d'accepter l'idée d'une forme de dévalorisation termino-

Published in : Teixeira, Maria ; VITI, Fabio (dir.), *Les butoirs de la pensée. Corps et parenté : Hommage à Françoise Héritier*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004420, doi : 10.17184/eac.9782813004420

logique des hommes et de leur descendance eut égard aux femmes et à la leur, alors qu'elles accepteraient volontiers l'idée inverse.

Comme on le voit, si l'argument était intéressant, il n'en demeurait pas moins circonscrit à un phénomène très particulier et relevant d'un champ assez technique – celui de l'étude des terminologies. Ceci explique sans doute que cette idée de « valence différentielle des sexes » n'eut pas de fort retentissement à la suite de la publication de ce premier essai en 1981.

Ce sera surtout dans des ouvrages subséquents de Françoise Héritier, ou dans des essais collectifs qu'elle va le développer à partir d'autres contextes sociologiques, qu'il trouvera une pleine et entière reconnaissance dans le milieu anthropologique et au-delà.

2.1 Un privilège exorbitant

Comme nous venons de le voir, l'idée de « valence différentielle des sexe » se réfère au départ (1981) au simple fait que les sociétés humaines, dans la manière qu'elles ont de nommer leurs parents, se montrent d'emblée inégalitaires dans la représentation qu'elles se font du genre.

Or, ce concept qu'elle construit à partir d'une analyse du vocabulaire de la parenté, Françoise Héritier va en traquer et en débusquer la trace dans un grand nombre d'autres registres culturels. C'est les résultats de cette enquête qu'elle va exposer dans deux ouvrages publiés à quelques années d'intervalles : *Masculin/féminin I et II* (Héritier, 1995, 2002).

Elle y montre notamment que le traitement symbolique du genre tend à associer partout et toujours le masculin à des valeurs positives (au statut d'aîné ou de majeur, au haut, au chaud, à l'actif, au sec, etc.) et le féminin à des valeurs négatives (au statut de cadet ou de mineur, au bas, au froid, au passif, à l'humide, etc.).

Bien entendu, ces catégories binaires sont susceptibles de varier selon les cultures, mais leurs conditions d'attribution à l'un ou l'autre sexe lui ne variera pas : ce seront constamment les valeurs considérées localement comme positives qui seront attribuées au domaine masculin et celles perçues localement comme négatives qui seront rattachées au genre féminin.

Le paradoxe tient ici au fait que, selon Françoise Héritier, les raisons qui justifient de la dévalorisation culturelle systématique des valeurs féminines, renvoie à la reconnaissance universelle – tant par les hommes que par les femmes – de ce qu'elle qualifiera à de nombreuses reprises et dans de nombreux textes comme le « privilège exorbitant » échu aux femmes. Celui d'être le sexe qui, seul, enfante pour le compte des deux sexes les enfants des deux sexes.

C'est cet immense privilège « naturel », jusqu'à présent incontournable, qui lui vaudrait à rebours d'être en butte aux incessantes tentatives « culturelles » de réappropriation par l'autre sexe de cette capacité à se reproduire seul et à l'identique ; revendication symbolique et culturelle par les hommes d'un rôle et d'un statut dont la

Published in : Teixeira, Maria ; VITI, Fabio (dir.), *Les butoirs de la pensée. Corps et parenté : Hommage à Françoise Héritier*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004420, doi : 10.17184/eac.9782813004420

« Nature » – et plus particulièrement, selon eux, la « nature des femmes » –, les ont initialement privé.

C'est ainsi, ce qui peut être à l'origine des phénomènes de « couvade » où les hommes reproduisent cérémoniellement l'attitude de la parturiente et les étapes de la délivrance. C'est aussi ce qui pourrait rendre compte des fréquentes conceptions culturelles (pensons tout simplement à celle, aristotélicienne, de la génération humaine) selon lesquelles, si les enfants sortent du ventre des femmes, celui-ci n'est au mieux qu'un « sac » qui a permis à l'apport masculin (à la « graine », à « l'anima », etc.), considéré alors comme seul et unique principe vital actif, de se développer.

Cet enracinement du traitement symbolique de la parenté dans le corps, mais aussi l'appropriation à la fois culturelle et politique que toutes les sociétés se font des faits biologiques les plus triviaux auxquels sont confrontés leurs membres des deux sexes, restera dès lors une interrogation constante de l'œuvre de Françoise Héritier.

3 Premiers contacts

Il va être déterminant dans un autre de ses ouvrages majeurs, celui qui, probablement, la fit connaitre au grand public : *Les deux sœurs et leur mère* (Héritier, 1994).

Ici, c'est à une question qui hante la littérature occidentale de Sophocle à Freud en passant par Plutarque, Durkheim ou Lévi-Strauss qu'elle s'attaque : celle de la prohibition de l'inceste.

Une nouvelle fois Françoise Héritier prend le contrepied des définitions classiques et s'émancipe de l'œuvre de son mentor, Claude Lévi-Strauss. Elle part en effet du constat selon lequel certaines formes d'interdits sexuels et matrimoniaux ne peuvent être correctement expliqués par ce qu'elle appelle « l'inceste du premier type », autrement dit par l'idée selon laquelle ce qui est interdit c'est le rapprochement charnel de proches parents *par l'intermédiaire d'un partenaire sexuel commun*. Elle prend ainsi l'exemple d'une prohibition assez fréquente, celle pour un homme de s'unir avec une femme puis avec sa sœur (ou avec une femme puis avec sa fille). Dans une telle union en effet, l'homme n'entre pas en contact sexuel avec l'une de ses propres parentes, et pourtant un tel rapport sera bien considéré comme incestueux par de nombreuses cultures.

Pour Françoise Héritier, ce qui est véritablement interdit ici, ce n'est pas « l'inceste du premier type », le contact entre un homme et l'une de ses « proches », mais bien « l'inceste du deuxième type », qui découle du fait que deux femmes en ayant des relations sexuelles avec un même homme vont être symboliquement et sexuellement mises en contact l'une avec l'autre par son truchement. Il y aura ici une forme de « contagion » sexuelle des deux corps féminins par le biais d'un vecteur masculin.

L'inceste ne porte donc plus vraiment ici sur *un rapport hétérosexuel immédiat*, mais *sur un contact homosexuel médiatisé* entre deux femmes par le biais d'un unique partenaire masculin.

Poursuivant cette idée dans de nombreux articles et travaux, Françoise Héritier en finira d'ailleurs par subsumer l'idée d'inceste du « premier type » dans le cadre, plus

Published in : Teixeira, Maria ; VITI, Fabio (dir.), *Les butoirs de la pensée. Corps et parenté : Hommage à Françoise Héritier*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004420, doi : 10.17184/eac.9782813004420

général selon elle, de cet inceste du « deuxième type » qu'elle venait de mettre en évidence. Elle s'efforcera par exemple de montrer que, dans l'exemple classique de l'inceste d'Œdipe avec sa mère Jocaste, ce que le tragédien grec et ses protagonistes craignent et dénoncent au premier chef, c'est moins le rapport incestueux entre un fils et sa mère, que le rapport homosexuel involontaire induit par un fils, Œdipe qui vient d'emprunter les « sillons » tracés par Laïos, son père :

> « comment jamais, comment les sillons paternels, malheureux, ont-ils en silence pu te porter jusqu'à présent ? […] Laïos est mort, certes, mais il a laissé son empreinte, sa trace, ses "sillons" dans le corps maternel. [Jocaste] accuse donc Œdipe d'avoir commis un inceste non du premier type mais du deuxième type » (1994 : 307-308).

Sans jamais renoncer à son combat intellectuel et militant, Françoise Héritier s'était tournée ces dernières années vers d'autres horizons, plus littéraires, avec un succès littéraire certain.

Là aussi, avec *Le Sel de la Vie* (2012) puis *Au gré des jours* (2017) qui venait tout juste d'être publié au moment de sa disparition à Paris le 15 novembre 2017, elle avait su nous surprendre et brouiller les cartes ; Elle s'émancipait une dernière fois des images trop figées que nous pouvions avoir d'elle. Car si des destinées complexes ponctuèrent son parcours et la virent se produire tantôt en femme de science, d'autre fois en femme engagée, d'autre fois encore en femme de lettre, c'est que c'est finalement bien souvent ainsi, au gré d'intérêts, de combats et d'engagements multiples, que les femmes vivent.

Bibliographie

Héritier, Françoise, *Bouna, monographie d'un village pana de la vallée du Sourou* (Haute-Volta), préface de Michel Izard, Institut des sciences humaines appliquées, Bordeaux, 1958

Héritier, Françoise, *L'Exercice de la parenté*, Gallimard, Paris, 1981.

Héritier-Augé, Françoise ; Copet-Rougier, Élisabeth (éds), *Les Complexités de l'alliance, vol. I, Les Systèmes semi-complexes*, Montreux, Gordon and Breach Science Publishers ; Éditions des Archives contemporaines, Paris, 1990.

Héritier-Augé, Françoise ; Copet-Rougier, Élisabeth (éds), *Les Complexités de l'alliance, vol. III, Économie, politique et fondements symboliques, Afrique*, Éditions des Archives contemporaines ; Yverdon, Gordon and Beach science publications, Paris et Bruxelles, 1993.

Héritier-Augé, Françoise ; Copet-Rougier, Élisabeth (éds), *Les Complexités de l'alliance, vol. IV, Économie, politique et fondements symboliques*, Éditions des Archives contemporaines ; Yverdon, Suisse, Gordon and Beach science publications, Paris et Bruxelles, 1994.

Héritier, Françoise ; Cyrulnik Boris ; Naouri Aldo ; Vrignaud Dominique ; Xanthakou Margarita, *De l'inceste*, Odile Jacob, Paris, 1994.

Héritier, Françoise, *De la violence I*, Odile Jacob, Paris, [1996] 2005.

Héritier, Françoise, *Masculin-Féminin I. La Pensée de la différence*, Odile Jacob, Paris 1996

Héritier, Françoise, *Les Deux Sœurs et leur Mère : anthropologie de l'inceste*, Odile Jacob, Paris, 1997 [1994].

Héritier, Françoise, *De la violence II*, Odile Jacob, Paris, [1999] 2005.

Héritier, Françoise, *Masculin-Féminin II. Dissoudre la hiérarchie*, Odile Jacob, Paris 2002

Héritier, Françoise ; Xanthakou, Margarita (dir.), *Corps et affects*, Odile Jacob, Paris, 2004.

Published in : Teixeira, Maria ; VITI, Fabio (dir.), *Les butoirs de la pensée. Corps et parenté : Hommage à Françoise Héritier*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004420, doi : 10.17184/eac.9782813004420

Héritier, Françoise, *Hommes, femmes : la construction de la différence*, Le Pommier, Paris, 2010.

Héritier, Françoise, *La Différence des sexes*, Bayard jeunesse, Paris, 2010.

Héritier, Françoise, *Le sel de la vie*, Odile Jacob, Paris, 2012.

Héritier, Françoise, *Au gré des jours*, Odile Jacob, Paris, 2017.

Published in : Teixeira, Maria ; VITI, Fabio (dir.), *Les butoirs de la pensée. Corps et parenté : Hommage à Françoise Héritier*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004420, doi : 10.17184/eac.9782813004420